

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 janvier 2026

Date de la convocation :

22/01/2026

vingt-neuf janvier deux mille vingt-six à 18h30, le Conseil

Date affichage : 22/01/2026

Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué

Membres en exercice : 11

, s'est réunie sous la présidence de Didier BES.

Présents : 7

Votants : 7

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Dominique FROMENTEZE, Johan MAZIERO, Jean-Louis RIGOUSTE, Céline SER

Pour : 7

Contre : 0

Représentés:

Abstentions : 0

Excusés: Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX

Délibération N° :

DE_2026_05

Absents:

Secrétaire de séance: Johan MAZIERO

Objet : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE - CM DU 29-01-2026 -

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce secrétaire un auxiliaire, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **NOMME** Monsieur Johan MAZIERO secrétaire de séance

Ainsi fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Président de séance

Didier BES

Le Secrétaire de séance

Johan MAZIERO

